

**Décision n° 2025-2375  
de la présidente de l'Autorité de régulation  
des communications électroniques, des postes  
et de la distribution de la presse  
en date du 25 novembre 2025  
renouvelant l'attribution de ressources en numérotation à  
la société Kav El International**

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Kav El International reçu le 20 novembre 2025, sollicitant le renouvellement de l'attribution de ressources en numérotation ;

**Décide :**

**Article 1.** À compter du 25 novembre 2025, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 25 novembre 2045, à la société Kav El International (immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Israël sous le numéro 514 777 218) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros polyvalents	02 63 07 0	2023-2727	La Réunion - Océan indien
Numéros polyvalents	02 63 07 1	2023-2727	La Réunion - Océan indien
Numéros polyvalents	02 69 02 6	2023-2727	Mayotte
Numéros polyvalents	05 90 16 0	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 90 16 2	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 90 16 9	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 90 34 0	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 90 34 4	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 90 34 5	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 90 34 9	2023-2727	Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy
Numéros polyvalents	05 94 95 0	2023-2727	Guyane
Numéros polyvalents	05 94 95 2	2023-2727	Guyane
Numéros polyvalents	05 94 95 9	2023-2727	Guyane
Numéros polyvalents	05 96 45 0	2023-2727	Martinique

**Article 2.** La société Kav El International acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup>, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

**Article 3.** Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup> ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

**Article 4.** Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Kav El International et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 25 novembre 2025

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales